



Rennes, le 2 mars 2020

Proviseur

Téléphone  
02.99.51.49.64

Télécopie  
02.99.41.89.54

14, Chemin de Ronde  
BP 80417  
35204 Rennes Cedex 2

Mél.  
ce.0351907h@  
ac-rennes.fr

Le Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents  
d'élèves et responsables légaux  
Mesdames et Messieurs les élèves  
Mesdames et Messieurs les étudiants

**Objet : Dispositions relatives au coronavirus COVID-19**

**Point n°2**

**Zones à risques et clusters ; voyages scolaires**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des deux points cités en objet.

**1) Zones à risques et clusters**

Les mesures que je vous énonçais dans mon précédent courrier et relatives aux zones à risques [Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, ou régions de Lombardie et de Vénétie en Italie] sont levées.

En effet, ces mesures de stade 1, destinées à éviter l'entrée du virus en France, n'ont plus d'utilité selon les autorités sanitaires dès lors que le virus circule en France.

Cependant, les élèves et étudiants qui reviennent d'un des trois clusters aujourd'hui recensés en France (zones de déclenchements groupés de l'infection) sont, eux, comme les personnels dans la même situation, soumis à ces préconisations :

- ils ne doivent pas se présenter au lycée pendant les quatorze jours qui suivent leur retour de ces secteurs.
- ils sont soumis aux recommandations portées par mon premier courrier.

Les trois clusters :

- Neuf communes de l'Oise : Creil, Crépy-en-Valois, Lamorlaye, Lagny le Sec, La Croix Saint Ouen, Montataire, Nogent-sur-Oise, Vaumoise et Villers-Saint-Paul.
- La commune de La Balme-de-Sillingy en Haute Savoie
- Les communes d'Auray, Carnac et Crac'h dans le Morbihan.

## 2) Voyages scolaires

Tous les voyages scolaires, et tel est le cas de nos projets vers l'Espagne (Barcelone et Algeciras), l'Angleterre (Liverpool et Totnes) et l'Autriche (Graz) sont suspendus.

Je vous tiendrai informés de l'évolution de la situation globale et singulièrement de l'évolution de l'interdiction des voyages ou de notre autorisation à accueillir nos correspondants américains, australiens, espagnols et autrichiens.

Je vous remercie, pour ce qui vous concerne, de me tenir informé de toute situation vous conduisant à appliquer les dispositions ci-dessus, à mon adresse académique :

[jacques.piron@ac-rennes.fr](mailto:jacques.piron@ac-rennes.fr)

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de ma meilleure considération.

J. Piron

